

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, c'est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

## Adhérents

---

Nous sommes 1678 adhérents à la date de ce CA. C'est la première fois que nous sommes aussi nombreux.

## Conseil d'administration en présentiel -Assemblée générale

---

Le CA de Janvier aura lieu dans le Vercors. L'assemblée générale se déroulera à l'auberge de jeunesse de Guillestre. Une équipe d'administrateurs et de salariés est constituée pour la préparer.

## Groupes de travail

---

Le groupe de travail IO présente son bilan 2024 (7 chantiers dans 5 massifs, 250 bénévoles concernés, 27 tonnes enlevées ; collaboration avec MW Suisse notamment via le site d'inventaire et MW Catalunya. Belles perspectives de chantier en 2025.

Pour CDA, le kit de sensibilisation avance bien. Une séance photo réalisée, d'autres en projet.

## Stratégie plaidoyer

---

La communication a mis en place un plan pour toucher les décideurs.

En projet, une note trimestrielle sur des sujets « montagne » adressée à des cibles institutionnelles (élus, services de l'État, parcs,...).

## Exécution budgétaire 2024

---

Afin de mieux suivre nos finances, de nouveaux tableaux ont été réalisés. Ils permettront de pouvoir faire plus rapidement des points d'étape en cours d'année.

Guy Schutter, trésorier de l'association, rappelle l'importance des notes de frais non remboursés.

## PROCHAINE RÉUNION

---

Rien en décembre mais prochain conseil d'administration les 25 et 26/01/2025.